



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Martin Denis 418-339-2065

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Yan Laganière 418-339-2380

Poste No 6 Stéphanie Dusablon

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 339- 2543

Michel Ross, inspecteur municipal

Bibliothèque 339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Centre Internet 339-2055 poste 2

L'Équipe : Françoise Marcotte, Huguette

Falardeau, Sylvie Girard

Comité d'embellissement

Clément Godin 339-2508

Service des Loisirs

Marilou Chantal 339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenaault 268-3993

Travaux publics

Vital Naud 339-2543

Presbytère (418) 339-2951

Denis Chouinard Prêtre

Françoise Marcotte, secrétaire

L'Éclaireur 339-2543

Mise en page : Renaude Savard

Services Québec : 1-877 644-4545.

NOËL DU PAUVRE

Vendredi 2 décembre 2011 - de 19 h à 22 h

Nous pourrions vous accueillir au presbytère pour recevoir vos dons ou téléphonez et un bénévole se rendra chez-vous chercher votre don.
418-339-2951

Les dons recueillis iront aux plus démunis de Saint-Casimir et Saint-Thuribe.

Pour ceux qui le désirent une boîte est déposée au marché Alain Thibault et à la pharmacie pour recueillir des denrées non périssables pour en faire des paniers à l'occasion de Noël.

Pour les gens qui veulent s'inscrire pour recevoir un panier de Noël voici les conditions :

1. pauvreté reconnue de l'aide sociale
2. à l'inscription apportez un talon de paiement de sécurité sociale
3. bail ou reçu récent de logement
4. preuves de dépenses mensuelles

Vous avez jusqu'au **9 décembre** pour remplir les formulaires de demande et vous devez joindre une photocopie des documents mentionnés ci-haut, aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Le comité de Noël du Pauvre

Lise Lépine Bélanger

Louissette Douville-Chénard

Françoise Marcotte

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours vigueur.



Prochaine publication : 21 décembre 2011

Exceptionnellement, la date de tombée sera le 6 décembre 2011 (après cette date, aucun article ne sera accepté).



Abrégé de la séance ordinaire du
14 novembre 2011

Dépôt de l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales ainsi que le nom des personnes endettées envers la Commission scolaire de Portneuf pour taxes scolaires impayées.

Adoption du calendrier 2012 des séances ordinaires du Conseil municipal.

Priorisation des projets dans le cadre du pacte rural : Commission scolaire de Portneuf (piscine) 6 805,20\$, Fondation du patrimoine (mise aux normes des chambres) 8 000,00\$, Rendez-vous culturels de St-Casimir (9^e FFPE) 5 000,00\$, Coop solidarité Maison des Pionniers (loisirs et activités communautaires pour les résidants) 12 000,00\$, Arc-en-ciel (Services en santé mentale et point de service) 3 809,69\$. Total des projets : 35 614,89\$.

Adoption du budget 2012 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au montant de 9 758 685\$ et de la quote-part à payer par la municipalité au montant de 145 245,94\$

Approbation du règlement d'emprunt numéro 17-2011 au montant de 2 058 000\$ de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Ce règlement fait suite au mandat donné par la MRC de Portneuf à la Régie afin qu'elle devienne le gestionnaire désigné d'un site de traitement des boues de fosses septiques comme équipement régional.

Résolution en faveur d'un renouvellement à long terme du programme « AccèsLogis » Québec.

Acceptation par le conseil de vendre l'immeuble du 240 rue Tessier Est (ancien magasin Mailhot) pour la somme de \$3 000 (plus taxes) à M. Pierre Leduc, de St-Thuribe, pour le rénover.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 12 décembre 2011 à 20h00

RAPPEL

Pour les contribuables qui ont reçu du Service des Incendies le formulaire d'auto-inspection et qui ne l'ont pas retourné à la Municipalité, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire parvenir le plus tôt possible afin que nous puissions compiler les informations.

Clément Godin, directeur Service des Incendies de Saint-Casimir

CIVISME SVP

La municipalité vous **réitère de ne pas déposer** de meubles ou de gros objets à côté des conteneurs à déchets situés derrière le Centre Paroissial, afin que cet endroit ne ressemble pas à un dépôt. Merci!

La municipalité de Saint-Casimir

Prenez note que l'écocentre de St-Alban est maintenant ouvert à l'année les vendredis de 8h à 16h45 et les samedis de 8h à 15h45 jusqu'au 30 novembre ; et du 1^{er} décembre au 31 mars, les vendredis et samedis de 8h à 15h45. L'écocentre est situé au **180, route 354 à St-Alban** (près du Golf des Pins).

Vous trouverez encarté dans cette édition du journal, le calendrier des collectes 2012. Il est important de le conserver pour vous y référer au besoin. Merci.

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic

**Tessier Perry sur la situation financière de la
municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance
régulière tenue le lundi 14 novembre 2011 à
20h00.**



Madame et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2010, démontrent des recettes de 1 805 293\$ et des dépenses de 1 800 246\$ pour un surplus de l'exercice de 5 047\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Bédard & Guilbault, dont vous trouverez copies en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 934 930\$.

VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)

Un contrat d'asphaltage pour une portion du rang Rivière Blanche Est a été réalisé par Construction et Pavage Portneuf pour un montant de 142 705\$ plus taxes. Un autre petit contrat a été donné à Pavage R et R afin de refaire l'entrée nord du Pont des Lefebvre.

Nous sommes à la deuxième année d'un contrat de 5 ans pour l'ouverture des chemins d'hiver. Le montant annuel est de 118 000\$ plus taxes, avant l'ajustement annuel pour la clause « pétrole ».

AQUEDUC :

Le dossier de l'eau potable est toujours un dossier actif pour la municipalité. Cependant, l'aspect financier et surtout la réglementation nous obligent à faire une très bonne analyse des options qui s'offrent à nous.

À ce jour, nous sommes à essayer une mini-usine de filtration membranaire. Plusieurs résidents du secteur du pied de la Montagne ont déjà remarqué une différence de la qualité de l'eau. La deuxième option consisterait à raccorder les 2 réseaux d'aqueduc via le 3^{ième} rang.

Cette année, nous avons profité des travaux d'assainissement de Saint-Thuribe pour changer les tuyaux d'aqueduc qui appartiennent à notre municipalité. La part des travaux qui nous revient est de 259 333\$. Ils ont été réalisés par Construction et Pavage Portneuf.

INCENDIE :

Suite à deux années où des investissements majeurs ont été réalisés, l'année 2011 aura été plus normale dans le service incendie. Nos pompiers font toujours un très bon travail et font l'envie de plusieurs municipalités. Dans les prochaines années, il restera un véhicule à moderniser.

RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :

Pour l'année 2012, nous verserons 145 246\$ pour la collecte et le traitement de vos matières résiduelles. Dans la prochaine année, un service supplémentaire sera pris en charge par la Régie, soit la collecte et le traitement de boue des fosses septiques. Donc, à partir de la prochaine saison, un tarif annuel d'environ 75\$ pour les installations normales sera chargé sur le compte de taxes et un système de collecte avec un horaire établi sera offert pour les propriétés n'ayant pas accès au système d'égout municipal. Pour la municipalité, c'est environ 304 fosses à vider à tous les 2 ans, soit un montant total de 23 106\$ annuellement.

SÛRETÉ DU QUÉBEC :

Les coûts pour les services de police sont de 68 350\$ pour notre municipalité soit une diminution de 1 909\$ par rapport à l'an dernier.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN :

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagés. Les soirées « pyjama » pour les jeunes ou les activités culturelles pour les plus âgés ne sont que quelques exemples qui démontrent l'implication des bénévoles. Un gros Merci.

Les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h 30 à 15 h 30 et les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30.

Il est bon de mentionner que suite à la dissolution du « Comité de développement de la rivière Ste-Anne », une somme de 484\$ a été remise à la Bibliothèque et qu'un montant similaire a été remis à l'École Le Bateau Blanc. Merci au gestionnaire de ce comité.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT :

Cet été, le Conseil a accepté l'offre de monsieur Michel Tessier et ses bénévoles afin d'aménager le parc Giroux sur le bord de la rivière. Cette initiative faite en collaboration avec le comité d'embellissement démontre l'intérêt grandissant des citoyens à rendre le paysage plus agréable à l'œil. De plus, l'implication financière d'Alcoa, au montant de 3 000\$ ainsi que l'apport en main d'œuvre via le programme Action de leurs employés, ont permis encore une fois d'aider la municipalité dans ce beau projet. Merci aussi aux employés et bénévoles qui font de leur mieux pour embellir notre milieu de vie.

LOISIRS :

La Fête Nationale du Québec, le tournoi de volleyball de plage, le Centre de ski de fond, les activités au terrain de balle sont autant d'exemple d'événements qui se passent chez nous, pour nous.

Il s'agit d'y participer pour en profiter. De plus, la participation de tous est la récompense pour les organisateurs. La municipalité maintient ses efforts afin de garder les équipements en place.

En 2012, si nous obtenons la subvention souhaitée, nous irons de l'avant avec un projet de patinoire couverte permettant ainsi d'augmenter la qualité des services en loisir.

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :

Nom de la compagnie	Contrat	Montant	Résolution no
Promutuel Portneuf-Champlain	Contrat d'assurance	31 822,11\$ (taxes incluses)	2011-02-14-029
Construction & Pavage Portneuf	Pavage Rivière Blanche est	142 705.76\$ (taxes incluses)	2011-09-12-212

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :

- En 2012 : - Dossier de l'eau
 - Début de la rue des Moissons
 - Maison des Pionniers
 - Préau
- En 2013 : - Finir le dossier de l'eau
- En 2014 : - Phase 2 de la rue des Moissons

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 667.44\$ répartie ainsi; 2 445\$ imposable et 1 222.44\$ non imposable, le maire reçoit 11 002.08\$ annuellement soit 7 334.76\$ imposable et 3 667.32\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 1 957.36\$ de salaire et 978.77\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf du 1^{er} janvier au 31 octobre dernier.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 1 129.55\$ en salaire et 564.94\$ en allocation non imposable.

À SOULIGNER

Il est important de rappeler que la municipalité a décidé de s'investir à fond dans le projet de résidence pour les aînés qui devrait voir le jour au printemps 2012.

Par ailleurs, nous sommes en démarche pour revendre l'ancienne épicerie chez « Mailhot ». Nous serons donc en mesure de récupérer une partie des taxes non payées dans ce dossier.

Enfin, je tiens finalement à remercier toute l'équipe municipale, employés et membres du Conseil. C'est grâce à vous que l'on peut réaliser les projets qui améliorent notre milieu de vie.

Dominic Tessier Perry, maire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Bédard, Guilbault Inc.

NOM DU CABINET : BÉDARD, GUILBAULT INC.

NOM DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT : CA auditrice permis no 22591

DATE 2011-02-23

Dernière modification : 2011-03-08 14:53:26

Réservé au ministère

8 513 242	5 047	1 252 637	2,0142
-----------	-------	-----------	--------

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	Réalizations 2009		Budget 2010		Réalizations 2010		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	1 192 076	1 239 181	1 238 770				1 238 770
2 Paiements tenant lieu de taxes	116 544	118 050	117 642				117 642
3 Quotes-parts						140 546	
4 Transferts	303 054	569 699	265 787				286 944
5 Services rendus	209 636	92 621	110 763			21 157	127 876
6 Imposition de droits	19 245	13 500	16 159			17 113	16 159
7 Amendes et pénalités	5 109	4 526	9 518				9 518
8 Intérêts	27 227	17 700	10 531			1 342	11 873
9 Autres revenus	15 350	7 200	(157 977)			21 308	(136 669)
10	1 888 241	2 062 477	1 611 193			201 466	1 672 113
Investissement							
11 Taxes							
12 Quotes-parts							
13 Transferts	387 477		131 000				131 000
14 Autres revenus							
15 Contributions des promoteurs							
16 Autres							
17 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales							
18	387 477		133 180				133 180
19	2 275 718	2 062 477	1 744 373			201 466	1 805 293
Charges							
20 Administration générale	263 339	293 275	280 239		8 465		288 704
21 Sécurité publique	154 097	175 783	146 229		31 791		178 020
22 Transport	382 181	412 590	290 359		130 213		420 572
23 Hygiène du milieu	307 635	344 066	311 104		197 342		565 553
24 Santé et bien-être	7 787	14 238	394			197 653	394
25 Aménagement, urbanisme et développement	41 338	95 811	47 205				47 205
26 Loisirs et culture	154 350	191 114	178 633		18 882		197 515
27 Réseau d'électricité							
28 Frais de financement	114 769	92 898	98 043				102 283
29 Amortissement des immobilisations	365 978	390 362	386 693		386 693	4 240	
30	1 791 474	2 010 137	1 738 899			201 893	1 800 246
Excédent (déficit) de l'exercice	484 244	52 340	5 474			(427)	5 047

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2011, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2011-11-14-252

CALENDRIER 2012 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

SECONDÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2012. Les séances débuteront à 20h00, les jours suivants :

Lundi 9 janvier, lundi 13 février, lundi 12 mars, mardi 10 avril, lundi 14 mai, lundi 11 juin, lundi 9 juillet, lundi 13 août, lundi 10 septembre, mardi 9 octobre, lundi 12 novembre, lundi 10 décembre.

Donné à Saint-Casimir, ce 17^{ième} jour de novembre 2011

René Savard, Directeur général et secrétaire-trésorier

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,
QUE :

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2012 seront adoptées lors de la séance spéciale du 12 décembre 2011 à 20 heures, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 17^{ième} jour de novembre deux mille onze.

René Savard, Directeur général et secrétaire-Trésorier

Entraide Saint-Casimir

Nous aurions grand besoin de vêtements d'enfants 0-5 ans ainsi que tout autre vêtement. Vous pouvez les apporter à l'ouvroir au 220, Boul. de la Montagne en tout temps, mais **veuillez téléphoner aux responsables pour les aviser que des sacs ont été déposés devant l'entrée.** Merci! Responsables : Louise : 418-339-2615 ou Louissette : 418-339-2765

Le Comité de l'entraide



CONCERT DES ÉLÈVES – ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND

Deschambault, le 14 novembre 2011 – 5 concerts seront présentés par les élèves de l'École les 10 et 11 décembre prochains. Les groupes amplifiés, les solistes, les élèves en basse et guitare électrique et les jeunes des groupes parascolaires... De tout pour tous les goûts! Pour tous les détails concernant les lieux et les heures de présentation, rendez-vous sur notre site au www.ecoledemusiquedarcand.ca sous l'onglet calendrier (Automne-2011). L'admission pour chacun des spectacles est fixée à 5 \$. Vous pouvez également vous procurer une carte VIP pour 12 \$, vous donnant accès à tous les concerts. Pour plus d'information, communiquer avec le secrétariat de l'École au 418-286-6941.

Caroline Côté Adjointe administrative

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis 13H00

Activités, cartes, bingo, collation

Activité spéciale : Le 15 décembre, repas au local de l'âge d'Or + surprises

Baseball-poche : 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous !

La Direction

LES FERMIÈRES... D'HIER À AUJOURD'HUI



La prochaine réunion se tiendra le 14 décembre prochain au centre paroissial à 19h30. Souper et soirée de Noël. Le repas sera à 17h30, la soirée débutera après la réunion. Coût : \$20.00 (Souper, soirée, cadeau) ou \$10.00 (Soirée et cadeaux). Les billets sont disponibles auprès des membres de votre conseil. Au plaisir de vous voir toutes!

« Heureux celui qui oublie ce qu'on ne peut plus changer... »

Fête de Noël
Mets : Pain de Noël
Décoration de Noël
Réalizations faites dans le mois

N'oubliez pas votre épinglette et votre tasse, il y aura tirage pour celles qui l'auront apporté.

Joyeux Noël et Bonne Année !

Renaude Savard, vice-présidente



Pour le plaisir d'y venir!!!
145 Boul. de la Montagne
St-Casimir
418 339-2770 sans frais 1 855 339-2770



« La lecture en cadeau, de retour à l'Ardoise »

L'Ardoise invite dès maintenant la population du comté de Portneuf « à mettre un peu d'imaginaire » dans la vie d'un enfant.

Il suffit d'acheter un livre neuf destiné à un enfant de 12 ans et moins et de l'apporter à l'Ardoise au 145 Boul. de la Montagne à St-Casimir durant les heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 16h.

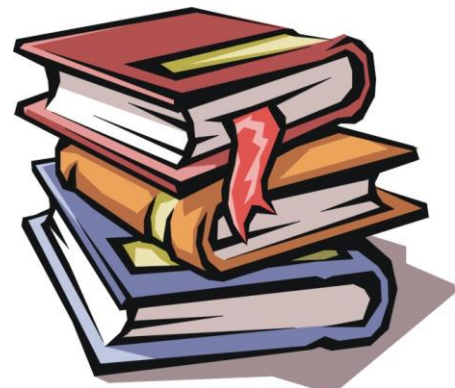
Sur place, il suffit de demander une trousse de don, écrire un petit mot à l'enfant, remplir une carte postale si vous avez le goût de recevoir des nouvelles de l'enfant qui a reçu votre livre et déposer le tout dans la boîte « La lecture en cadeau »

En plus de viser la découverte du plaisir de la lecture, la campagne « La lecture en cadeau » peut prévenir le décrochage scolaire.

Au plaisir de vous accueillir!

Ne manquez pas le spectacle de Martial Sancey du sud-ouest de la France
Samedi le 19 novembre à 20h
7\$ membre et 10\$ non-membre

Pour information et réservation 418 339-2770



BONNE RETRAITE FERNAND!!

Après 45 ans de service pour la Coop, c'est à ton tour de goûter à la retraite! L'équipe te souhaite du bon temps entouré des gens que tu aimes. On va s'ennuyer de toi mon « Fern », de ton rire contagieux et de ta bonne humeur constante.

Terminé les cartes de « punch » et les pantalons longs l'été, profite de la vie comme tu en as envie!

Nous te souhaitons la plus belle des retraites.



Kim Lauriault
Gérante, quincaillerie de Saint-Casimir
T. 418 339-2011
F. 418 339-3339
www.univert.coop

CHRONIQUE POSTALE

C'est avec beaucoup d'émotions que je vous livre ma dernière chronique postale. En fait, je ne vous ferai pas un exposé sur nos produits et services, mais bien sur mon appréciation du temps passé parmi vous. En Janvier 2000, je suis arrivée à St-Casimir pour y travailler. J'ai reçu ici un accueil chaleureux: comment aurait-il pu en être autrement de la part de gens comme vous. Vous m'avez permis de me sentir chez-moi chez-vous.

Nous avons développé une belle complicité et un lien de confiance sans pareil. Vous êtes vraiment des gens de qualité.

D'ici peu, je vous aurai quittés pour aller travailler dans un autre bureau de poste. Je serai nommée à St-Marc-des-Carières.

C'est certainement un beau défi pour moi, mais ce n'est pas sans regrets que je vous quitte.

J'ai été privilégiée de partager votre quotidien pendant 12 années et ces souvenirs seront gravés dans ma mémoire. Je ne vous oublierai pas.

Je vous invite d'ailleurs à venir me faire un petit "Coucou" au bureau de St-Marc. Je serai heureuse de vous voir.

Je tiens à vous dire mille fois MERCI pour votre gentillesse et vos bons soins à mon endroit. Je vous porte dans mon coeur.

Lyn Savard , maître de poste

Entente de développement culturel



Fonds Patrimoine et Culture 2012 Appel de projets

Cap-Santé, le 4 novembre 2011. – La MRC de Portneuf invite les organismes à but non lucratif ayant une mission culturelle à présenter des projets patrimoniaux ou artistiques dans le cadre du Fonds Patrimoine et Culture. Depuis sa création en 2004, ce fonds, issu de l'entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la MRC de Portneuf, permet d'encourager et de soutenir les initiatives culturelles de la région. Un budget de **35 000 \$** est disponible afin de supporter des projets dont les objectifs poursuivis sont en lien avec la politique culturelle de la MRC de Portneuf. Il s'agit là d'une augmentation de 5 000 \$ comparativement aux années passées.

Consultez la politique de mise en oeuvre du Fonds Patrimoine et Culture au www.portneufculturel.com, sous l'onglet Développement culturel, pour prendre connaissance des conditions d'admissibilité, des normes d'évaluation, de la nature de l'aide financière, des modes de présentation et des conditions d'utilisation de l'aide.

Les demandes soumises au Fonds Patrimoine et Culture, dûment complétées et accompagnées des documents nécessaires, doivent être transmises **avant le 13 janvier 2012, 16 h**, à l'adresse suivante : MRC de Portneuf – Fonds Patrimoine et Culture, 185, Route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0, à l'attention de Mme Marie-Claude Demers, agente de développement culturel.

Pour de plus amples informations ou pour valider votre admissibilité, contactez Mme Marie-Claude Demers, agente de développement culturel à la MRC de Portneuf, au 418 285-3744, poste 128.

Marie-Claude Demers
Agente de développement culturel
MRC de Portneuf
418 285-3744, poste 128
marie-claude.demers@mrc-portneuf.qc.ca



Réunion des Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 7 décembre à 16h00 au restaurant Chavigny. Souper à 18h00. SVP apportez petits cadeaux (1 ou 2 dollars) pour les prix de présence, et des denrées non-périssables pour nos paniers de Noël. Merci! Soyez fières de porter votre épinglette!

Renaude Savard, rédactrice

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité d'embellissement remercie Mme Lise Rivard pour son bénévolat durant ses 18 années. Une magnifique lampe sur pied lui fut remis au Salon des Artisans le 6 novembre dernier.

Merci beaucoup Lise!



Sur la photo, de gauche à droite : Gaétane Roch, Anne Douville, Solange Talbot, Jean-Yves Naud, Lise Rivard, Cécile Godin

Merci également à toutes les personnes qui sont venues nous visiter lors de notre Salon des Artisans et à tous ceux qui nous ont encouragés de quelque manière que ce soit.

CONCOURS DÉCORATIONS ILLUMINÉES POUR LE TEMPS DES FÊTES

Des personnes passeront chez vous et prendront vos noms dans la semaine du 26 au 31 décembre 2011. Alors n'oubliez pas d'allumer vos décorations de Noël. Le tirage de 8 bons d'achat de \$25.00 aura lieu à la séance du conseil du 12 janvier 2012. Joyeuses Fêtes à tous !

Le Comité d'Embellissement



Le 16 octobre dernier avait lieu à Shawinigan un concours de chant STAR PLAZA pour différentes catégories d'âges, et parmi les participantes il y avait Florence Dusablou fille de Guy Dusablou, dans la catégorie des 6 à 12 ans.



Florence, après être classée à la demi-finale la veille, est arrivée première à la finale le lendemain en interprétant « l'oiseau » que René Simard avait popularisé dans sa jeunesse.

Elle est l'élève de l'école de musique de Madame Manon Chénard de Deschambault-Grondines.

Si vous possédez l'Internet, vous pouvez visionner un diaporama à l'adresse suivante :

<http://www.youtube.com/watch?v=N-Q79SbYdc>

Lorsque j'ai appris le succès de **Florence**, toute une page d'histoire de Saint-Casimir m'a traversé l'esprit, et j'ai le goût de vous la raconter :

Lorsque j'avais 12 ou 13 ans, j'étais servant de messe à l'église, et à l'occasion je servais la messe à la chapelle du couvent des religieuses de la Providence à 6h30 le matin. C'était son arrière-arrière Grand-père Alphonse Dusablou qui accompagnait le prêtre par son chant Grégorien tous les matins.

A l'église le Dimanche, c'était son arrière-Grand père Philippe Dusablou qui dirigeait la chorale avait une voix de Baryton.

Je me souviens d'avoir participé avec son Grand-Père André à la Chorale du Frère Émilien au collège où nous apprenions le chant chorale et le Grégorien, dans un local que le frère avait nommé « Do-Mi-Si-La-Do-Ré » (domicile adoré).

André a continué de se perfectionner en chant lorsqu'il a travaillé à Montréal, et à son retour à Saint-Casimir il s'est intégré à la chorale paroissiale et il en fait partie encore aujourd'hui comme Ténor.

Nous avons connu son père Guy dans sa jeunesse qui avait une très belle voix et aujourd'hui, tout comme son père il est Ténor. Mais suite à ses études il a quitté Saint-Casimir pour son travail à Québec. Nous découvrons **Florence** maintenant qui a également comme son père une magnifique voix, et nous en sommes heureux, et peut-être qu'un jour nous la reverrons dans le groupe de STAR ACADÉMIE, et qu'elle se classera première (comme à Shawinigan) avec une chanson française...

Guy Tessier



**Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir
510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0**

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	35\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
*Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (1996) (446 pages)	30\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
*Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 - Presbytère 339-2951
ou par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 25%

La cotisation annuelle est maintenant fixée à 20\$. Pour les membres actifs, un coupon de renouvellement est inclus dans le bulletin *Le Cageux* de novembre. Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur paiement à l'adresse sus-indiquée.

Pauline Gendron, secr.



Société de l'assurance
automobile

Québec



COMMANDITAIRE
PRINCIPAL



Opération
Nez rouge^{MC}



Desjardins
Assurances générales

COMMANDITAIRE
ASSUREUR OFFICIEL



PORTNEUF

KIA
CAP-SANTÉ

Votre party des fêtes est dans Portneuf !

Contactez

Opération Nez rouge Portneuf

Mentionnez la date, l'endroit et le nombre de personnes présentes

Nous pourrons ainsi prévoir vos accompagnements

Vous désirez participer comme escorte, chauffeur, partenaire

L'espace d'une soirée, de quelques heures ou pour un seul accompagnement.

Formez une ou quelques équipes, c'est encore plus amusant !

(3 personnes par équipe)

Pour vous inscrire, demandez un formulaire

par le site www.operationnezrouge.com section Portneuf

ou contactez Jocelyne Fortin

800-799-6472 poste 223

Télécopieur : 418-845-1000

jfortin@mira.ca



Centrale : École secondaire de Donnacona

2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22 et 23 décembre 2011 (21h à 3h)

Les dons seront remis à Fondation Mira www.mira.ca



BAC OBLIGATOIRE **Ordures ménagères** **À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2012**

MARQUES RECOMMANDÉES : pour la durabilité et la conformité aux exigences de la Régie

- Weber
- IPL
- Schaefer
- Rehrig

COULEURS RECOMMANDÉES : Gris foncé ou noir (autres couleurs acceptées)

GROSSEUR : 240 ou 360 litres

- couvercle à charnières
- roues d'un diamètre de 20 cm minimum

OÙ S'EN PROCURER UN ?

- À la Régie de Neuville (poste de pesée)
(format de 360L seulement)
- Écocentre Saint-Raymond
Prix : 70 \$ taxes incluses (sujet à changement)
Information : 418 876-2714 ou sans frais 1 866 760-2714
- Dans certaines municipalités
- Dans des quincailleries

Il est strictement interdit de transformer votre bac vert ou bac bleu à matières recyclables pour en faire un bac à déchets.

Les bacs de récupération qui vous ont été fournis appartiennent à l'entrepreneur qui fait la collecte. Ces bacs doivent être utilisés uniquement pour les matières recyclables. Toutes modifications ou altérations à ces bacs seront facturées aux contrevenants. L'entrepreneur retirera les bacs qui auront été peints ou altérés et ceux-ci seront facturés.

Les déchets seront donc ramassés uniquement s'ils sont placés à l'intérieur d'un bac roulant à déchets.

Petites annonces

Terrains à vendre

NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière St-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit \$45.000

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10^{ème} rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$;

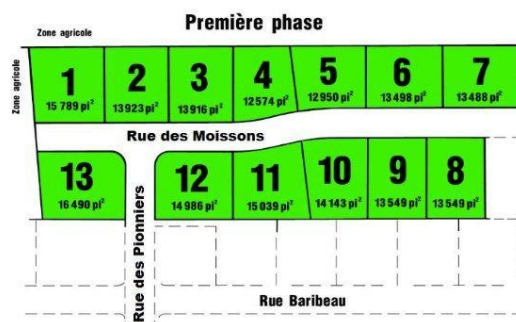
Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Développement résidentiel municipal



Prix de vente: 1.50\$/pié carré.

Subvention disponible jusqu'à 10 000\$

Pour information: Communiquez avec
la municipalité au
418-339-2543
www.saint-casimir.com



Saint-Casimir 2000 inc.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

MYOTHÉRAPIE

Pour bursite, tendinite, sciatique, maux de dos et de tête, etc. Maux chroniques ou récents. Traitements reconnus par les assurances.

M.T.M. Vesselin Yotov

277-2612

www.atorpheus.com

EXPÉRIENCE = RÉSULTAT

Hola ! Hi! Cours d'espagnol ou d'anglais en mini-groupes de 4 ou 5 personnes, à l'Ardoise ou en privé. Profitons-en, c'est à deux pas de chez nous! L'apprentissage d'une langue ouvre une porte magique sur un monde nouveau ...

Sandra Laura 418 277-2612



VOS BIEN



Massicotte, Ward,
Bélanger, Chevalier,
Notaires s.e.n.c.

Me Joscelin Bélanger, notaire

381, boul. Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade
(Québec) G0X 2J0


Téléphone : (418) 325-2507, poste 1302
Télécopieur : (418) 325-2517
Courriel : jbelanger@mwbc.ca

La Reine Mage

Astrologies et Tarots

Consulte l'Archange-qui-parle et donne
ce que tu veux !

(418) 339-4000



CARROSSERIE PLUS 940 PPG

- Spécialiste en carrosserie
- Pose de pare-brise
- Voiture de courtoisie

Pierre Denis
propriétaire

Tél. : 418 277-2153 • Fax : 418 277-2752
940, St-Achille, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0



**CLINIQUE
CHIROPRATIQUE**

DR ROBIN BÉLANGER, B.A., D.C.
Chiropraticien

Siege social

TROIS-RIVIÈRES

5217, Boul. Gene-H. Kruger, G9A 4N5 • **819 693-0871**

ST-MARC-DES-CARRIÈRES

418 268-3375

KINÉSIOLOGIE APPLIQUÉE

Nicole Gannevalle, aromathérapeute

Atelier de cosmétiques naturels

Où : Au Centre l'Ardoise – St-Casimir

Coût 20 \$ - Durée 1 h 30 - Min. 3 pers/Max. 8.

Les participants repartent avec leur produit fini.

Quand : Deux samedis par mois, de 13h30 à 15 h.

Samedi 3 décembre 2011. S'inscrire avant lundi 28 novembre

Préparation d'une crème de soin du visage hydratante.

Samedi 17 décembre 2011: S'inscrire avant lundi 12 décembre

Préparation d'un déodorant en spray à la lavande et à la sauge.

Inscription par tél. : 418-339-3522 ou par courriel :

Infos@aromacurare.com

Le temps des fêtes est à nos portes
la course pour y arriver est commencée.

Laissez-nous, moi et mon équipe vous aider.

La corvée des PÂTÉS (viande, poulet, mexicain, végétarien)

TARTES (cerise, fraise, sucre, pomme)

GÂTEAUX (carotte, forêt noire, Vanille)

RAGOÛT de boulettes, sauce spaghetti etc.

On s'en charge. Commandez avant le 18 déc.

N'oubliez pas que nous faisons aussi des buffets pour sortir

La KAJO fera relâche du 24 déc. au 4 jan.

info: 339-3000 Kathleen ou kathoubias@hotmail.com



Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

www.211quebecregions.ca

CALENDRIER D'ACTIVITÉS DECEMBRE 2011

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

1
Bibliothèque

18h30
à 20h30

Âge d'Or

2

Centre internet
18h30
à
21h30
(pour tous)

3

4

Messe
10h30

5

C. internet
18H30 à
21h30
(adultes)

6

Bibliothèque
13h30
à 15h30

Ouvroir
13h à 15h

7

Messe
C. Héberg.
14h30

Filles
d'Isabelle
16h00
Au
Chavigny

8

Bibliothèque

18h30
à 20h30

Âge d'Or

9

Centre internet

18h30 à
21h30
(pour tous)

10

11

Messe

10h30

12

C. internet
18h30 à
21h30
(adultes)

Conseil municipal
20h00

13

Bibliothèque
13h30 à
15h30

Ouvroir
13h à 15h

Récupération

14

Messe
C. Héberg.
14h30
Fermières
19h30
Déchets

15

Bibliothèque
18h30
à 20h30

Âge d'Or

16

Centre internet

18h30 à
21h30
(pour tous)

17

18

Messe

10h30

19

20

Bibliothèque
13h30 à
15h30

Ouvroir
13h à 15h

21

Messe
Centre
d'Héberg.
14h30

22

Bibliothèque

18h30
à 20h30

23

24

Messe

19h30

25

Messe

10h00

26

27

Bibliothèque
13h30 à
15h30

Ouvroir
13h00 à
15h00
Récupération

28

Messe
Centre
d'héberg.
14h30

Déchets

29

Bibliothèque

18h30
à 20h30

30

31